

# RAPPORT ANNUEL 2003

Banca Popolare di Sondrio (suisse)

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) S.A.  
Capital: CHF 50 000 000

Siège Social et Direction Générale  
Via Maggio 1, 6901 Lugano  
Tel. +41 91 973 36 00  
Fax +41 91 973 36 36

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Piero Melazzini**

Président

**Flavio Pedrazzoli**

Vice-Président

**Plinio Bernardoni**

Secrétaire

**Giovanni Ruffini**

**Kurt Spinnler**

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Brunello Perucchi**

Directeur Général

**Mauro De Stefani**

Directeur préposé à la Direction Générale  
Responsable Division Crédits, Vérification et Marchés

**Stefano Rogna**

Directeur

Responsable Division Front et Private Banking (Services Financiers Privés)

**Paolo Camponovo**

Codirecteur

Responsable Division Logistique

## RÉVISION INTERNE

**Alberto Bradanini**

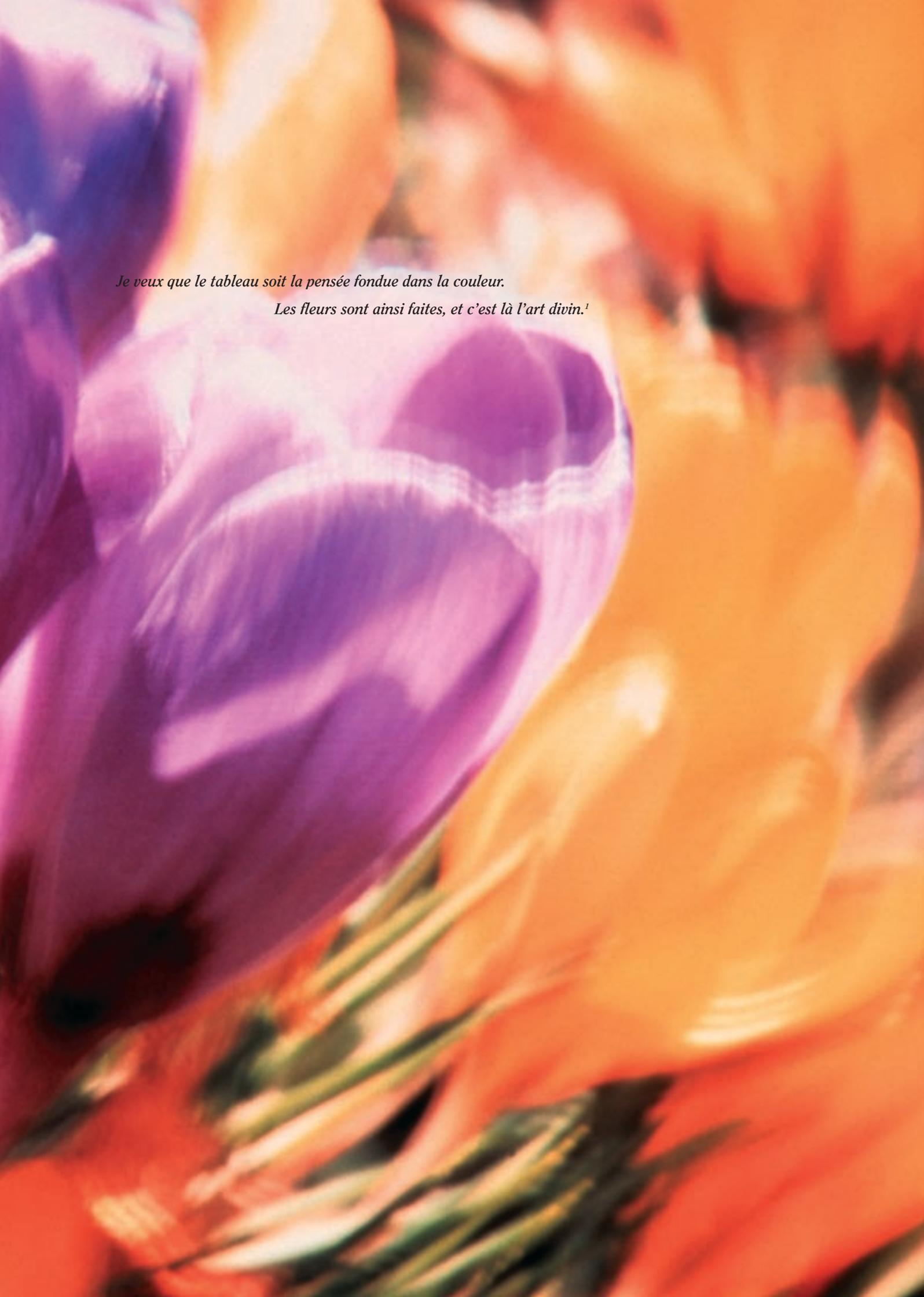
Directeur adjoint

## BUREAU DE RÉVISION

**Deloitte & Touche SA**

Lugano





*Je veux que le tableau soit la pensée fondue dans la couleur.*

*Les fleurs sont ainsi faites, et c'est là l'art divin.<sup>1</sup>*

Ce fascicule est disponible  
en italien, en allemand, en français et en anglais.  
Le version allemande de la préface du président  
a aussi été traduite en romanche.

# SOMMAIRE

## PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2003

15

## COMPTE ANNUEL 2003

21

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

22

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2003

24

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2003

26

## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2003

29

## RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

53

## NOS PRODUITS ET SERVICES

55

## GIOVANNI SEGANTINI "LUMIÈRE, COULEUR, LOINTAIN ET INFINI"

I

L'aventure humaine de Giovanni Segantini

III

Giovanni Segantini: un précurseur de l'art contemporain

XIII

La poésie de Segantini à Saint-Gall

XXIII

De Livigno à Maloja

XXVII

Le Musée Segantini à Saint Moritz

XXXVII



*C'est dans ces pays que je fixai avec plus de hardiesse le soleil,  
que j'aimai ses rayons et les voulus conquérir;  
c'est ici que j'étudiai mieux la Nature dans ses formes  
les plus vives et ses couleurs les plus lumineuses,  
et c'est ici que j'écrivis mes premières lettres sur l'art.<sup>2</sup>*

1.  
Lettre à Vittore Grubicy,  
Savognin, le 28 décembre 1887  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)

2.  
*Écrit plus tard*  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)

## PRÉFACE DU PRÉSIDENT

L'exercice dont nous vous parlons s'est déroulé sur une année plutôt difficile, notamment à cause des événements belliqueux dont les conséquences ont eu l'effet d'un pavé dans la mare.

Une année pénible et difficile pour l'économie mondiale, et plus particulièrement pour l'économie européenne, régie par l'euro, mais aussi pour notre Etat, qui bat pavillon et monnaie francs. Et quand bien même la stabilité du pouvoir d'acquisition de la monnaie a pu être soutenue, le rythme des affaires a constamment eu le souffle court, avec même quelques pointes d'essoufflement.

En dépit des pertes subies par l'économie helvétique, avec pour corollaire ce qu'on a appelé le second bouclier, il n'en demeure pas moins un espoir raisonnable de bonne reprise dont les signes, même faibles, sont visibles en Europe, confirmée par un croisement de facteurs positifs, pour n'en citer qu'un, la stabilité des bas taux d'intérêt.

Nous nous plaignons tout de même à relever que dans le secteur des innovations technologiques, la Suisse conserve une suprématie obtenue par des sociétés actives dans les produits pharmaceutiques et les biotechnologies.

Les résultats de notre travail peuvent se résumer à l'activité prépondérante exercée par ceux qui, avec des critères et des méthodes bancaires, font commerce du crédit, recevant et offrant des capitaux en prêt. Deux constatations s'imposent: les recettes ont augmenté de 41%; les placements, dans une mesure nettement plus prononcée, de 45%. Des considérations qui ont leur importance, mais n'expriment pas tout. D'autant que le bénéfice net est à peu près stable, malgré le rythme accentué des opérations, ce qui montre bien la situation complexe du marché.

Le travail d'intermédiation a été assez profitable et la distribution en pour cent des voix individuelles a subi des variations modestes.

Les coûts révèlent des augmentations dans toutes leurs composantes, justifiés par l'évolution gestionnaire et cependant validés de manière responsable.

Suite à la baisse des intérêts, la marge unitaire s'est réduite, mais la contraction n'a pas flétri le bénéfice, étant donné l'extension de la masse des opérations, et par conséquent du volume des services.

Notre structure géographique s'est étendue avec la succursale de la Principauté de Monaco, ce qui porte à treize le nombre de nos guichets – un nombre agité et inquiétant. La transformation du bureau de représentation de Zurich en succursale durant le premier semestre portera notre réseau opérationnel à quatorze guichets, ce qui aura un effet apotropaïque. Nous y avons également mis en fonction, à titre expérimental, un guichet virtuel Contact Center, ainsi que neuf appareils bancomat.

Les travaux de restructuration de l'immeuble de la via Luvini à Lugano se poursuivent activement, ce qui nous permet d'affirmer qu'au printemps prochain, nous y serons fonctionnels.

Il y a de plus en plus de clients qui ont choisi d'être associés de notre société participante, un choix payant pour eux et flatteur pour nous. Tout comme c'est le cas pour la clientèle, en constante augmentation, qui nous confie la gestion de ses capitaux et qui tire profit des services fiduciaires de notre filiale Sofipo.

Le capital humain, première réalité patrimoniale, est constitué de 193 unités.

Fidèles à ce qui est devenu une tradition culturelle, nous vous proposons cette année, dans la seconde partie du présent fascicule, des références avisées au peintre italien Giovanni Segantini, dont la production artistique a trouvé le génie de son inspiration et s'est déployée dans le canton des Grisons.

Nous remercions notre clientèle de nous accorder sa préférence, un choix dont nous nous efforçons de rester toujours dignes; nous adressons au personnel notre chaleureuse reconnaissance pour sa collaboration, facteur essentiel des résultats, avec une mention toute particulière à l'attention de la direction pour son intelligence disciplinée, faisant régulièrement preuve de promptitude et de sensibilité professionnelle; nous remercions les collègues de l'Administration pour le partage des lignes stratégiques, pour l'expérience et la crédibilité personnelle qui démontrent leur intérêt à l'augmentation de valeur durable de la société; nous partageons ponctuellement la politique d'exécution et de vérification d'une gestion saine et prudente de la société Deloitte & Touche SA, notre organe de révision.

Nous réaffirmons à l'honorable Commission Fédérale des Banques notre engagement à bien agir; à la fois parce que c'est notre devoir et en guise de reconnaissance pour sa confiance, élément subjectif et décisif à une certaine époque.

Malgré les difficultés, tant de nature structurelle que d'origine conjoncturelle, que connaît la Confédération, nous espérons qu'elle continuera à être la plaque tournante de l'Europe, entre autres.

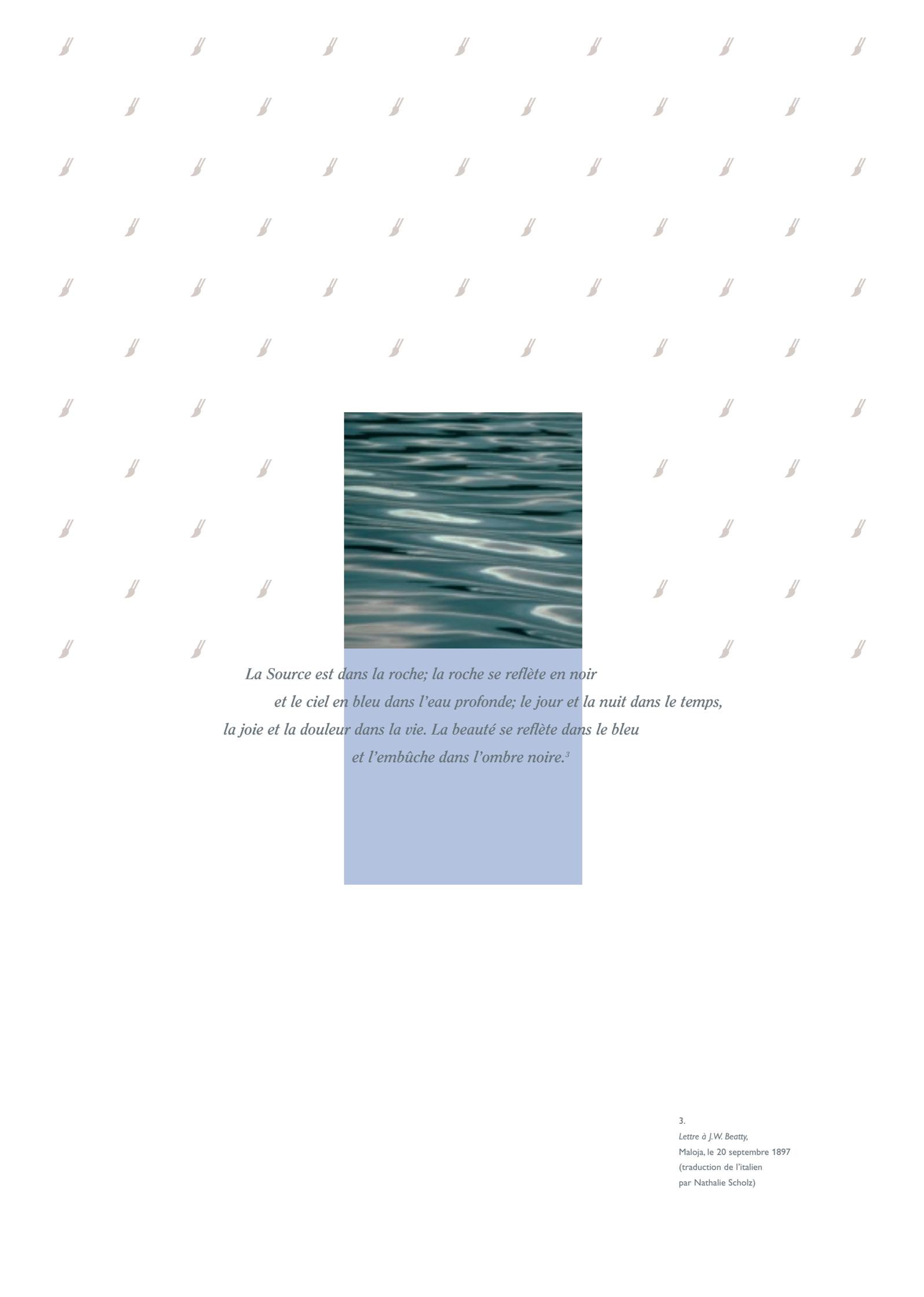
Quant à nous, nous avons toujours la ferme intention de ne pas travailler moins que les autres et de rendre au moins autant de services que les autres. Telle est notre réalité, dont la durée s'étend bien au-delà d'une pensée consacrée aux affaires.

Lugano, le 1er janvier 2004

Le Président  
**Piero Melazzini**



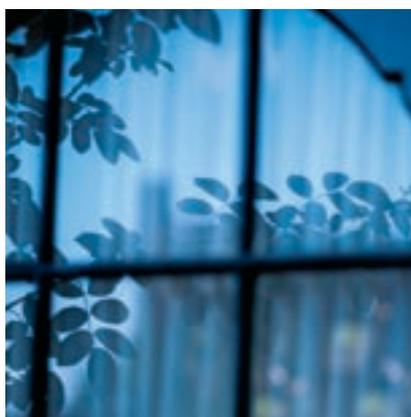




*La Source est dans la roche; la roche se reflète en noir  
et le ciel en bleu dans l'eau profonde; le jour et la nuit dans le temps,  
la joie et la douleur dans la vie. La beauté se reflète dans le bleu  
et l'embûche dans l'ombre noire.<sup>3</sup>*

3.

Lettre à J.W. Beatty,  
Maloja, le 20 septembre 1897  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)



*En ouvrant la fenêtre le soleil entra et m'enveloppa de sa chaude  
lumière dorée, et tout m'embrassa; je fermai à demi les yeux  
enivré par ce baiser de la vie, et je sentis que la vie est belle. La jeunesse  
et l'espoir de mes vingt ans envahirent mon cœur.<sup>4</sup>*

4.  
*Journal,*  
Savognin, le 1<sup>er</sup> janvier 1889  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2003

Les événements internationaux ont un impact de plus en plus important sur les réalités des différents états, dont le nôtre. Outre les effets habituels de la mondialisation, les actes militaires et la menace terroriste ont eux aussi influé sur la situation globale. Si certains prévoient que notre société n'aura malheureusement pas d'autre choix que celui de s'habituer à ce genre de problèmes, on peut espérer au contraire que la résolution des conflits, tant internationaux que nationaux, passe par des armes plus efficaces, en l'occurrence celles de la politique et du droit.

C'est seulement lorsque le contexte est suffisamment clair et défini que l'économie peut réellement se développer et prospérer, alors que la tendance s'inverse lorsque le climat est à l'incertitude, voire à la crainte.

Si pour la Suisse en 2003, les attentes ont été déçues, l'attention se focalise désormais sur l'économie américaine, qui connaît actuellement une forte croissance que nous espérons durable, mais également sur l'économie japonaise enfin sortie d'une longue période de récession.

Après un premier semestre plutôt pâle, pour ne pas dire de stagnation, l'économie de la zone euro a connu une légère reprise, faible en Allemagne et en France et en ce qui nous concerne, fidèle à l'expression "lentement mais sûrement". L'économie chinoise est un cas exceptionnel d'exubérance et de conduite à voiles déployées.

Conscients de l'influence des facteurs extérieurs (la demande internationale) sur le développement de notre pays, nous espérons pouvoir nous accrocher à cette reprise, en profitant de la revalorisation de l'euro, qui rend nos exportations plus compétitives.

En cette période de stagnation de l'économie, il convient de signaler la louable initiative du Département des Finances et de l'Économie du Canton du Tessin, qui présente dans un guide les opportunités et les avantages qu'il y a à investir, produire et vivre dans le Tessin.

Quant au système de crédit, l'accord sur la fiscalité obtenu à l'échelle européenne qui reconnaît le droit au secret bancaire du client, bien qu'impliquant une imposition fiscale pour les percepteurs étrangers, a été bien accueilli dans l'ensemble. Les avis demeurent cependant prudents, tant que d'importants points de détail n'ont pas été définis et que le traité n'a pas été ratifié.

Il convient en outre de tenir compte du fait que les changements prévus exposeront les banques à des charges supplémentaires, liées à des nouveaux investissements informatiques difficiles à quantifier, mais vraisemblablement élevés.

Nous laisserons les autres considérations relatives au vaste monde à ceux qui, dans le cadre de leur métier, de leurs études ou simplement par plaisir, s'en chargent d'ordinaire.

Venons-en maintenant à notre domaine de prédilection.

L'exercice peut être qualifié de normal, dans la tendance dynamique d'un organisme vif et actif, un organisme qui bénéficie d'une croissance et d'un renforcement constants, enclin à une expansion physiologique naturelle. Un exercice qui a traversé des événements particulièrement importants tant au niveau international que confédéral.

Les principaux comptes, la situation patrimoniale et le compte profits et pertes présentent des chiffres qui sous-entendent des résultats satisfaisants.

Parmi les rubriques majeures du bilan, la récolte, dont la qualité demeure satisfaisante, homogène et stable, est équitablement distribuée vers les différents groupes. La récolte est un élément vital, la sève, le nutriment organique à la base des crédits. La récolte directe auprès de la clientèle s'élève à CHF 604 096 371 (+45,1%), dont celle placée à titre d'épargne et d'investissement est estimée à CHF 209 864 546 (+64%).

L'attribution des crédits constitue une autre rubrique importante. En effet, le crédit est la raison d'être d'une banque, qui caractérise le mieux son activité ; une banque qui ne fait pas crédit n'est pas une banque. Les placements se chiffrent à CHF 667 407 679 (+41,5%) avec des montants moyens en diminution, en accord avec notre politique de fractionnement du risque. Nous avons aussi rencontré un certain nombre d'inconvénients; cependant, fort heureusement, il ne s'est pas agi de catastrophes, mais plutôt de malaises, tels des étournements.

Les crédits hypothécaires s'élèvent à CHF 326 022 899, avec une augmentation de 64,5%, et concernent presque exclusivement des immeubles à usage d'habitation.

La gestion de l'argent demeure au cœur de notre travail. La marge réalisée dans le cadre de cette gestion s'est ressentie du rétrécissement de la "tenaille", dont l'effet négatif a été compensé par l'augmentation des masses. Il est tout à fait certain que les taux d'intérêts bas ont stimulé les initiatives d'achat des familles. Pour ces mêmes raisons, mais avec des motivations opposées, les obligations de caisse n'ont pas répété l'exploit de l'exercice précédent. Les données budgétaires révèlent, pour ce poste, une légère progression à CHF 46 863 000 (+8,6%).

Les liquidités ont été satisfaisantes tout au long de l'année. Les autres rubriques ne justifient pas de commentaires particuliers: il s'agit de postes qui connaissent la tranquille normalité des faits ou des choses, sans histoire.

Le travail d'intermédiation, malgré les vicissitudes notoires traversées par le marché intérieur et international, a obtenu des augmentations proportionnelles au développement d'ensemble.

Si nous passons maintenant à la lecture du compte de résultats, nous nous apercevons que nous n'avons que très peu à dire, et ce probablement vu l'étroite corrélation entre le compte de patrimoine et le compte pertes et profits, sachant que le premier représente un cliché instantané de la situation globale à un moment donné et le second un récapitulatif photographique de toutes les opérations effectuées durant l'exercice. Dans un certain sens, le compte de patrimoine et le compte de résultats se vérifient et se contrôlent mutuellement. Cette coïncidence transparaît dans le chiffre qui clôt ces deux tableaux, le bénéfice ou le déficit de l'exercice. Dans notre cas, depuis

notre constitution, nous avons toujours clôturé en positif, et nous espérons qu'il en soit toujours ainsi dans l'avenir; et bien entendu, nous ferons toujours notre possible pour y parvenir.

Malgré ce qui vient tout juste d'être dit, il nous semble néanmoins opportun d'ajouter quelque chose à propos du compte de résultats, à savoir que notre banque a atteint ses objectifs en matière d'augmentation des profits (dans toutes ses composantes) et de maintien des coûts. Étant donné que nous progressons avec prudence et détermination sur un sentier de croissance territoriale, il nous est impossible d'envisager une réduction des coûts ou des effectifs: l'important est de garantir une maîtrise rigoureuse des dépenses, compatible avec le développement de l'activité.

Le résultat de diverses opérations réalisées sur des intérêts a révélé une progression conséquente à CHF 13 822 339 (+23,5%). Ceci a été possible grâce à l'extraordinaire expansion de l'activité de crédit, en dépit de la réduction des marges et d'une situation persistante sur le marché monétaire. Les commissions ont produit une hausse substantielle grâce à l'augmentation des porte-feuilles de la clientèle, jusqu'à dépasser l'objectif pourtant élevé de 3 milliards de francs de récolte globale (+15%). Ce résultat est encore plus significatif si l'on tient compte du frein qu'a représenté le renouvellement en Italie de la disposition sur l'amnistie fiscale (bouclier-bis), qui a provoqué une sortie de fonds, cependant inférieure à celle de la version précédente.

Le chiffre relatif aux commissions, figurant au compte de résultats, est de CHF 36 566 824 (+8,9%) et se révèle positif dans toutes ses composantes. Cette rubrique regroupe les données dérivant des activités de gestion et de conseil liées à la Sicav Popso (SUISSE) Investment Fund. Les secteurs associés, qui seront progressivement augmentés, pourront être soit gérés directement (ce qui est le cas, actuellement, du secteur européen des actions), soit confiés en sous-gestion à d'éminents spécialistes internationaux. Le placement des actions de la Sicav intervient en tout état de cause aux guichets de notre maison-mère et suscite un intérêt croissant.

Parmi les autres services, la police "Personal benefit", une assurance à haut contenu social proposée à la clientèle à un coût très modeste, a connu une bonne diffusion. Dans le même cadre, la profitable collaboration avec les Assurances Générales (Suisse) a permis d'intensifier de plus en plus les rapports de partenariat.

Les activités de négociation, presque exclusivement en devises pour le compte de la clientèle, ont connu une évolution satisfaisante, similaire à celle de courtage, en atteignant CHF 4 537 258 (+30%).

Les profits nets provenant d'opérations bancaires ordinaires se sont élevés à CHF 55 206 685 (+9,8%).

Le programme de développement de la banque a entraîné des coûts majeurs.

Les frais de personnel ont ainsi atteint CHF 21 694 216 (+12,2%) compte tenu de l'augmentation du nombre d'employés, avec 193 personnes par rapport aux 183 du précédent exercice.

Les frais de matériel (frais généraux) se sont chiffrés à CHF 13 765 419 (+17,7%), en portant les coûts d'exercice à CHF 35 459 635.

Au terme de l'exposition des rubriques et des chiffres du bilan, le compte de patrimoine conforte le résultat économique avec un développement harmonieux de tous les postes.

Le bénéfice brut s'élève à CHF 19 747 050, tandis que le bénéfice net, une fois les saignées pour amortissements et réserves pratiquées et après déduction des impôts accrus applicables à l'exercice, atteint CHF 6 934 050 (+5,7%), un résultat à peu de choses près similaire à celui de l'année précédente.

Pour résumer ce qui précède, nous signalons que les interventions programmées en hommes et moyens ont été réalisées dans le double but d'élargir et d'actualiser la gamme de nos produits et services, tout en développant notre rayon d'action. L'objectif consiste à maintenir, et si possible à augmenter, la satisfaction d'une clientèle plus vaste.

Le réseau territorial s'est enrichi de sa première succursale étrangère, établie dans la Principauté de Monaco. Son lancement est rassurant, conforme aux attentes. Nous possédons désormais 13 guichets, en plus du bureau de représentation de Zurich et d'une unité virtuelle encore en phase d'expérimentation, baptisée "Contact center". Il existe en outre 9 appareils "bancomat" (distributeurs automatiques) en fonction dans les différentes régions où nous sommes présents.

À ce propos, nous envisageons de transformer en succursale le bureau de représentation de Zurich. Comme chacun le sait, Zurich est au croisement d'importantes voies de communication et constitue le principal centre commercial, industriel et culturel de la Confédération. C'est une place financière de première importance également au niveau international. Puisque nous parlons de Zurich, nous souhaitons répéter notre fidélité aux principes d'une activité bancaire saine et prudente, selon laquelle les crédits sont préparés et distribués en fonction des besoins spécifiques de chacun. Nous pensons ici en priorité à la communauté italienne bien implantée dans ce Canton, à laquelle nous portons une confiance toute particulière.

Dans le centre historique de Lugano, les travaux de restructuration de notre futur immeuble prestigieux se sont poursuivis. Celui-ci accueillera le nouveau siège de la banque ainsi qu'une agence urbaine. Nous sommes en avance sur les délais, malgré la complexité de l'ouvrage.

À l'occasion du prochain rapport annuel, nous espérons pouvoir indiquer la date officielle de son inauguration, hautement symbolique, en tant que signe d'intégration dans la ville, elle aussi à la veille d'un événement historique. Nous faisons bien sûr allusion à la "Nouvelle Lugano", un ambitieux projet de regroupement qui devrait bientôt se réaliser; il bénéficie d'un vaste consensus populaire et vise à atteindre les objectifs communs, dans l'intérêt de la collectivité.

Nous portons bien entendu une grande attention aux innovations technologiques et organisationnelles qui, en se croisant et se renforçant mutuellement, permettent d'obtenir des avantages économiques et financiers et de bénéficier d'une permanence gagnante sur le marché.

Enfin, l'Administration, conformément aux dispositions de l'art. 22 des Statuts, propose à l'Assemblée Générale de destiner entièrement le bénéfice à la réserve légale générale, afin de soutenir la structure budgétaire.

Nous remercions notre aimable Clientèle pour la confiance croissante qu'elle nous porte; le Personnel, qui se distingue par son professionnalisme, son style et son esprit de service; l'honorable Commission Fédérale des Banques pour son soutien influent; la société de révision Deloitte & Touche SA, pour son indispensable soutien.

Qu'il nous soit permis d'exprimer notre vœu de pouvoir continuer à opérer dans une structure qui s'efforce de concilier développement économique et cohésion sociale.

Lugano, le 19 janvier 2004

**Le Conseil d'Administration**



*Saurai-je donner à la Nature que je peins cette lumière  
qui donne vie à la couleur, qui illumine et donne  
de l'air aux lointains et rend le ciel infini?<sup>5</sup>*

5.

*Lettre à Bibb,*  
non datée, mais après 1897  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)

# COMPTE ANNUEL 2003

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003

## ACTIFS

en CHF	Notes	2003	2002	Variation
Liquidités		16 537 397	15 955 263	582 134
Créances sur les banques		151 341 723	275 387 181	(124 045 458)
Créances sur la clientèle	3.1	341 384 780	273 421 944	67 962 836
Créances hypothécaires	3.1	326 022 899	198 235 496	127 787 403
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	3.2	129 259	1 148 819	(1 019 560)
Immobilisations financières	3.2	41 972 993	38 100 452	3 872 541
Participations	3.4	350 000	350 000	-
Immobilisations corporelles	3.4	18 982 491	20 102 621	(1 120 130)
Comptes de régularisation		9 033 965	3 688 450	5 345 515
Autres actifs	3.16	48 598 949	16 801 021	31 797 928
<b>Total des actifs</b>		<b>954 354 456</b>	<b>843 191 247</b>	<b>111 163 209</b>
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		49 230 289	135 904 696	(86 674 407)

## PASSIFS

en CHF	Notes	2003	2002	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		12 607	1 000 000	(987 393)
Engagements envers les banques		164 721 019	283 582 602	(118 861 583)
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		209 864 546	127 983 422	81 881 124
Autres engagements envers la clientèle		347 368 825	245 250 481	102 118 344
Obligations de caisse	3.7	46 863 000	43 159 000	3 704 000
Comptes de régularisation		6 918 982	9 436 979	(2 517 997)
Autres passifs	3.17	53 916 508	18 546 909	35 369 599
Correctifs de valeurs et provisions	3.8	29 633 814	26 110 749	3 523 065
Capital social	3.9	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale		38 121 105	31 562 589	6 558 516
Bénéfice de l'exercice		6 934 050	6 558 516	375 534
<b>Total des passifs</b>		<b>954 354 456</b>	<b>843 191 247</b>	<b>111 163 209</b>
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		157 753 583	245 060 715	(87 307 132)

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003  
(AVEC COMPARATIF 2002)

en CHF	Notes	2003	2002	Variation
Engagements conditionnels	4.1	31 193 791	29 344 096	1 849 695
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		300 000	300 000	-
Instruments financiers dérivés	4.2	1 275 021 079	697 261 053	577 760 026
Valeurs de remplacement positives brutes		41 894 970	10 135 066	31 759 904
Valeurs de remplacement négatives brutes		45 212 627	14 872 796	30 339 831
Opérations fiduciaires	4.3	476 837 090	562 547 015	(85 709 925)

# COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2003

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2003 (AVEC COMPARATIF 2002)

en CHF	Notes	2003	2002	Variation
Produit des intérêts et des escomptes		24 848 832	18 954 881	5 893 951
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		12 691	14 057	(1 366)
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		760 036	986 231	(226 195)
Charges d'intérêts		(11 799 220)	(8 764 295)	(3 034 925)
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		<b>13 822 339</b>	<b>11 190 874</b>	<b>2 631 465</b>
Produit des commissions sur les opérations de crédit		513 087	1 017 454	(504 367)
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placements		35 892 167	32 656 541	3 235 626
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3 154 055	2 865 912	288 143
Charges de commissions		(2 992 485)	(2 956 368)	(36 117)
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>36 566 824</b>	<b>33 583 539</b>	<b>2 983 285</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.1	<b>4 537 258</b>	<b>3 490 101</b>	<b>1 047 157</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		166 185	424 443	(258 258)
Produit des participations		-	3 340 396	(3 340 396)
Autres produits ordinaires		629 704	95 155	534 549
Autres charges ordinaires		(515 625)	(1 836 628)	1 321 003
<b>Résultat des autres produits ordinaires</b>		<b>280 264</b>	<b>2 023 366</b>	<b>(1 743 102)</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>55 206 685</b>	<b>50 287 880</b>	<b>4 918 805</b>
Charges de personnel	5.2	21 694 216	19 338 164	2 356 052
Autres charges d'exploitation	5.3	13 765 419	11 699 161	2 066 258
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>35 459 635</b>	<b>31 037 325</b>	<b>4 422 310</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>19 747 050</b>	<b>19 250 555</b>	<b>496 495</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

### BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

en CHF	Notes	2003	2002	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(6 600 000)	(7 350 000)	750 000
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(3 800 000)	(4 500 000)	700 000
Produits extraordinaires		-	302 511	(302 511)
Charges extraordinaires		-	-	-
Impôts		(2 413 000)	(1 144 550)	(1 268 450)
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>6 934 050</b>	<b>6 558 516</b>	<b>375 534</b>

### PROPOSITION D'UTILISATION DU BÉNÉFICE DU BILAN (AVEC COMPARATIF 2002)

en CHF	2003	2002	Variation
Bénéfice de l'exercice	6 934 050	6 558 516	375 534
Bénéfice reporté	-	-	-
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>6 934 050</b>	<b>6 558 516</b>	<b>375 534</b>
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2003, soit CHF 6 934 050, à la réserve légale générale	6 934 050	6 558 516	375 534
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2003

### COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2003 (AVEC COMPARATIF 2002)

#### FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2003		2002	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	6 934	-	6 558	-
Amortissements	6 600	-	7 350	-
Correctifs de valeurs et provisions	3 523	-	3 227	-
Comptes de régularisation actifs	-	5 345	-	2 246
Comptes de régularisation passifs	-	2 518	7 264	-
Autres actifs	-	31 798	-	2 735
Autres passifs	35 370	-	-	5 864
<b>Total flux opérationnel</b>	<b>12 766</b>		<b>13 554</b>	

#### FLUX DE FONDS RÉSULTANT DE CHANGEMENTS AU NIVEAU DES IMMOBILISATIONS

Participations	-	-	110	-
Autres immobilisations corporelles	-	3 259	-	6 691
Immobilisations immatérielles	-	2 221	-	4 059
<b>Total flux dans l'actif immobilisé</b>		<b>5 480</b>		<b>10 640</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

## FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2003		2002	
	Source	Emploi	Source	Emploi
<b>Report</b>	12 766	5 480	13 554	10 640
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
Autres engagements envers la clientèle	-	3 000	6 600	-
Obligations de caisse	603	-	7 920	-
Créances sur la clientèle	9 708	-	-	16 421
Créances hypothécaires	-	109 620	-	70 595
Immobilisations financières	-	16 661	11 040	-
<b>Opérations à court terme</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	987	1 000	-
Engagements envers les banques	-	118 863	212 867	-
Engagements envers la clientèle	105 118	-	9 812	-
Engagements envers la clientèle – épargne	81 881	-	59 351	-
Obligations de caisse	3 101	-	7 828	-
Créances sur les banques	124 045	-	-	125 089
Créances sur la clientèle	-	77 671	-	110 532
Créances hypothécaires	-	18 167	7 997	-
Immobilisations financières	12 789	-	-	73
Portefeuilles de titres destinés au négoce	1 020	-	-	246
<b>Total flux de l'activité bancaire</b>		6 704	1 459	
<b>Flux totaux</b>	582		4 373	
<b>Variation de la liquidité</b>		582		4 373



*Croyez-nous: l'homme a besoin de davantage que de la seule froide  
lumière de la science. L'homme aime les chauds rayons de l'Art.  
Savants ou penseurs virils, ne nous fuyez pas, rapprochez-vous  
de nous, ce n'est qu'unis que nous pourrons accoucher d'une civilisation  
que nous pourrons qualifier de soleil.<sup>6</sup>*

6.

Note au crayon sur feuillet séparé  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)

## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2003

### 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, une banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, intervient principalement dans le secteur de la gestion de fortune, de l'intermédiation de valeurs mobilières et de l'intermédiation de crédits.

Son réseau comprend actuellement, en plus du siège principal et d'un guichet situé à Lugano, une succursale à St. Moritz ainsi que deux agences à Poschiavo et Castasegna et un guichet à Celerina, sans compter des succursales à Bellinzona, Chiasso, Locarno, Coira, Saint-Gall et Bâle. L'année 2003 a marqué en outre l'ouverture d'une nouvelle succursale en Principauté de Monaco, qui faisait auparavant office de bureau de représentation.

La Banque dispose enfin d'un bureau de représentation à Zurich.

Au terme de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 193 personnes (contre 183 en 2002).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire CFB 99/2 "Outsourcing".

### 2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de la Commission Fédérale des Banques, notamment celles qui figurent dans la DEC-CFB du 14 décembre 1994 (état au 18 décembre 2002).

#### PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

##### INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

##### CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale. Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

##### PORTEFEUILLES DE TITRES DESTINÉS AU NÉGOCE

Le portefeuille de titres destinés au négoce est évalué au prix du marché le jour de la clôture du bilan, pourvu que les valeurs soient négociées auprès d'une bourse reconnue ou en présence d'un marché représentatif selon la définition de la législation bancaire. Dans le cas contraire, l'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition déduction faite d'éventuels amortissements imposés par les circonstances. Le résultat de l'estimation est comptabilisé dans le compte de résultat.

##### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

##### PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2003	2002
Immeubles de propriété	40 ans	20 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	4 ans	3 ans
Logiciels	4 ans	3 ans

## COMPTES DE REGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités temporellement.

## IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

Cette provision est enregistrée dans la rubrique "Passif transitoire" (en 2002: dans "Correctifs de valeurs et provisions").

## ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et autres, sont évalués à leur valeur nominale.

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging).

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts à la clôture des comptes générés par la clientèle, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation apparaît dans le compte de résultat.

Les opérations de hedging (couverture) sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits générateurs d'intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

## CONVERSION DES VALEURS ETRANGERES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négociation".

Les contrats à terme (outright) sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat.

Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1,5584 (2002: 1,4529); USD 1,2358 (2002: 1,3871).

## CONVERSION DES VALEURS ETRANGERES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au change en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

## REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations REPO ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

## IRS

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts".

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION

En 2003, les "Produits des commissions" générés par des commissions de découvert maximum autorisé (CHF 695 524.-) ont été classés sous la rubrique "Résultat d'opérations sur intérêts". L'an passé, ce produit figurait sous "Revenus pour commissions sur opérations de crédit" (CHF 556 432.-).

Au cours du présent exercice, dans "Autres passifs", les rubriques relatives aux dettes envers les fournisseurs (CHF 1 926 389.-) ont été incluses; l'année précédente, ces rubriques figuraient dans les "Comptes de régularisation" (CHF 1 296 003.-).

Compte tenu de l'entrée en vigueur des dispositions provisoires de la DEC-CFB le 18 décembre 2002, les ajustements comparatifs n'ont pas été effectués.

## INTÉRÊTS MENACÉS

Les intérêts menacés sont traités selon la législation applicable. Les intérêts échus et non encaissés sous 90 jours ne figurent pas au compte de résultat, mais sont différés via le poste "Correctifs de valeurs et provisions".

## REFINANCEMENT DES POSITIONS CONTRACTÉES DANS L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE

La Banque ne compense pas les intérêts et dividendes du portefeuille destiné au négoce par les coûts de refinancement de ce portefeuille.

## GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la politique interne de la Banque.

Celle-ci vise à préserver les moyens propres de la Banque, à favoriser la rentabilité et à augmenter la valeur de l'entreprise.

La Banque s'attache à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise très concernée par la thématique des risques. La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque, parallèlement aux règlements d'ordre juridique et déontologique qui régissent l'activité bancaire en Suisse, forment la base de la politique en la matière.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont placés sous la responsabilité de la Direction Générale, qui se charge d'informer le Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la supervision et de l'application de la politique de risque financier de la Banque, le Comité Assets and Liabilities Management (A.L. CO.) (Comité de gestion actif-passif) a été créé.

## TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques sont répartis en risques de crédit, de marché, de liquidités, d'exploitation, légaux, de conformité et de réputation.

## RISQUES DE CRÉDIT

Risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'un agent de contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque accorde le plus souvent des crédits hypothécaires, des crédits lombards et des crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la valeur de marché des actifs gagés, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Dans le cadre des crédits commerciaux, l'analyse dépend de facteurs qualitatifs, quantitatifs et de développement. Les résultats de cette analyse se reflètent donc sur le maintien de l'exposition et sur les conditions convenues au départ.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en différentes catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. Dans ce cadre, une unité indépendante de l'instance préposée à l'acquisition et à la vente effectue des contrôles périodiques dans le but de découvrir d'éventuels signaux de dégradation du fonds de crédit en anticipant des situations susceptibles de se conclure par une défaillance. Les vérifications sont axées sur le contrôle du respect ponctuel des termes contractuels du crédit, en particulier sur sa bonne utilisation, et sur le service ponctuel de la dette.

Au terme de cette analyse, il est possible de déterminer les provisions nécessaires du point de vue économique.

## RISQUES DU MARCHÉ

Risque de subir des pertes de valeur dues à des baisses d'activité et/ou à des augmentations de passivité résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de "taux", de "change" et de "prix".

## RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque peut être ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de Interest Rate Swap (swap de taux) (micro et macro Hedge) avec la Maison Mère.

## RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale sont fixés.

Les positions non équilibrées individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

## RISQUES DE PRIX

Les positions prises dans le cadre du portefeuille de trading sont en réalité marginales.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de dépôts d'autres intermédiaires financiers et de la Maison Mère.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de REPO avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

## RISQUES D'EXPLOITATION

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de dépôts d'autres intermédiaires financiers et de la Maison Mère.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de REPO avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

## RISQUES LEGAUX

Risque de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans un but de prévention des risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

## RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

---

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du Personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de recyclage de capitaux) et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne la conformité, une activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification.

Cette fonction est confiée à un bureau de la Banque, sans préjuger des compétences réservées au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

## POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

---

Les positions prises en termes d'instruments dérivés sont en grande partie détenues pour le compte de la clientèle. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l' "Interest Rate Swap" (swap de taux).

## PRINCIPES DE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

---

Les opérations effectuées par la Banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité d'après la date de valeur. Les opérations au comptant, qui n'étaient pas encore régularisées au 31 décembre 2003, sont intégrées dans les contrats à terme.





*L'œil s'absorbe dans la contemplation du ciel bleu avant  
de redescendre vers la blancheur des cimes enneigées,  
il voit le blanc et sent le bleu, puis s'abaisse jusqu'au gris des rochers  
avant de se reposer dans le vert qui l'entoure.<sup>7</sup>*

7.

*Lettre à Neera,  
Savognin, le 8 avril 1893  
(traduction de l'italien  
par Nathalie Scholz)*

### 3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

#### 3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres couvertures	En blanc	Total
<b>Crédits</b>				
Créances sur la clientèle	36 322 049	232 891 830	72 170 901	341 384 780
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	295 553 624	-	-	295 553 624
Immeubles commerciaux	9 646 350	-	-	9 646 350
Autres	20 822 925	-	-	20 822 925
<b>Exercice de référence</b>	<b>362 344 948</b>	<b>232 891 830</b>	<b>72 170 901</b>	<b>667 407 679</b>
Exercice précédent	218 486 331	173 066 944	80 104 165	471 657 440
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	22 196 260	8 997 531	31 193 791
<b>Exercice de référence</b>	<b>-</b>	<b>22 196 260</b>	<b>8 997 531</b>	<b>31 193 791</b>
Exercice précédent	-	26 529 549	3 114 547	29 644 096

#### CREDITS MENACES

en CHF	Estimation valeur			
	Montant brut	de réalisation des garanties	Montant net	Provision spécifique
<b>Exercice de référence</b>	<b>5 473 577</b>	<b>465 000</b>	<b>5 008 577</b>	<b>4 983 022</b>
Exercice précédent	4 844 756	465 000	4 379 756	4 367 507

### 3.2 RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

#### Portefeuilles de titres destinés au négoce

en CHF	2003	2002	Variation
Titres de participation	129 259	1 148 819	(1 019 560)
dont titres de participation propres	-	-	-

#### Immobilisations financières

en CHF	2003	2002	Variation
Titres de créance, évalués selon la valeur la plus basse	37 199 919	33 476 449	3 723 470
valeur de marché	37 422 781	33 798 955	3 623 826
dont obligations ou obligations de caisse propres	-	-	-
Titres de participation	4 773 074	4 624 003	149 071
valeur de marché	4 913 226	4 624 003	289 223
dont participations qualifiées	-	-	-
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>41 972 993</b>	<b>38 100 452</b>	<b>3 872 541</b>
dont titres escomptables ou gageables à la Banque Nationale	1 002 402	1 002 402	-

#### Participations

en CHF	2003	2002	Variation
Sans valeur de marché	350 000	350 000	-

### 3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATIONS (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participations
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Conformément aux dispositions de l'art. 23a OB, il ne subsiste pas d'obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2003.

Le capital social a été libéré à hauteur de 50%.

## 3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Ammor- tissements cumulés	Valeur comptable 2002	Reclassi- fication	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable 2003
<b>Participations</b>								
minoritaires	950 000	(600 000)	350 000	-	-	-	-	350 000
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>950 000</b>	<b>(600 000)</b>	<b>350 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>350 000</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Im. à l'usage de la banque	10 000 000	(1 000 000)	9 000 000	942 487	2 000 846	-	(1 134 801)	10 808 532
Autres im. corporelles	28 028 367	(20 501 726)	7 526 641	(942 487)	1 258 215	-	(2 438 913)	5 403 456
Im. imma- térielles	12 920 987	(9 345 007)	3 575 980	-	2 220 809	-	(3 026 286)	2 770 503
<b>Total</b>	<b>50 949 354</b>	<b>(30 846 733)</b>	<b>20 102 621</b>	<b>-</b>	<b>5 479 870</b>	<b>-</b>	<b>(6 600 000)</b>	<b>18 982 491</b>
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la banque			4 500 000					4 500 000
Autres immobilisations corporelles			15 250 000					15 250 000

## 3.5. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

en CHF	2003	2002
Dépôts de garantie pour crédit Lombard auprès de la BNS	1 002 402	1 002 402
Dépôts de garantie auprès des institutions communes de la branche	3 916 000	3 992 153
Immeubles à l'usage de la banque	8 750 000	9 000 000
Titres de crédit (immobilisations financières) placées en garantie pour opérations REPO	4 965 030	-
<b>Total</b>	<b>18 633 432</b>	<b>13 994 555</b>

En ce qui concerne la rubrique "Dépôts de garantie pour crédit Lombard auprès de la BNS", il est précisé qu'au 31 décembre 2003, était en cours: un crédit Lombard de CHF 800 000.- (2002: CHF 0.-).

En ce qui concerne la rubrique "Immeubles à l'usage de la Banque", l'engagement est placé dans des bons hypothécaires détenus par des tiers pour un montant nominal de CHF 3 000 000.- (2002: CHF 8 000 000.-).

Les engagements dérivant des opérations de REPO en cours au 31 décembre 2003 s'élevaient à CHF 5 000 000.-.

### 3.6. ENGAGEMENTS VIS-À-VIS D'ÉTABLISSEMENTS DE PRÉVOYANCE

Au jour de la clôture des comptes, la Banque n'avait aucun engagement vis-à-vis de l'institut de prévoyance professionnelle, comme tel était déjà le cas à la clôture de l'exercice précédent.

La Banque est titulaire de deux plans de prévoyance; le premier, à caractère "Général", prend en charge l'ensemble du personnel (dont la Direction), tandis que le second concerne uniquement les Membres de Direction.

Ces deux plans de prévoyance connaissent un record de cotisations.

#### Plan Général

Indications	2003
Cercle d'assurés/droits	Tous les employés (y compris les Membres de Direction) percevant un salaire annuel AVS supérieur au plafond maximal de la rente simple de vieillesse AVS. Les bonifications de vieillesse annuelles vont de 6% à 13% du salaire assuré et varient en fonction du sexe et de la catégorie d'âge. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, selon les tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants de retraités. Le plan est financé à hauteur de 40% par le salarié, tandis que la Banque verse les 60% restants.
Réserves de cotisations existantes	Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.
Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique	Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".
Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres	Il n'existe pas de fonds libres.

#### Plan Membres de Direction

Indications	2003
Cercle d'assurés/droits	Tous les Membres de Direction, au terme d'une période d'attente de 24 mois et pas avant le 40ème anniversaire. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, en fonction des tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage et pour les enfants de retraités. Le financement de ce plan est assuré en totalité par la Banque.
Réserves de cotisations existantes	Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.
Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique	Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".
Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres	Il n'existe pas de fonds libres.

## 3.7. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance								
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
0.875 %		200							200
1.000 %		713	670						1 383
1.125 %		1 077							1 077
1.250 %			90						90
1.375 %			5 000						5 000
1.500 %	20		2 248	100	10				2 378
1.625 %	2 000		60						2 060
1.750 %	3 000	121		100					3 221
1.875 %				310					310
2.000 %	395	385	70	60	50				960
2.125 %		60							60
2.250 %					970	50			1 020
2.375 %					40				40
2.500 %	404	150		510	60	47			1 171
2.625 %	152	100				100			352
2.750 %	404	195				90			689
2.875 %	1 624	2 197						428	4 249
3.000 %	50	5 555	390	165		20	150	210	6 540
3.125 %	67	1 300	265	73					1 705
3.250 %	442	2 240	50	242	51	7			3 032
3.375 %		496	55		50	50			651
3.500 %	1 201		250			83	55		1 589
3.625 %		599	30						629
3.750 %	1 589			10					1 599
4.000 %	512	2 460	465	70	2 684	17			6 208
4.250 %		115		20	505	10			650
<b>Total</b>	<b>11 860</b>	<b>17 963</b>	<b>9 643</b>	<b>1 660</b>	<b>4 420</b>	<b>474</b>	<b>205</b>	<b>638</b>	<b>46 863</b>

## 3.8. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conforme à leur but	Modification de l'affectation	Intérêts compromis	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	7 371 817	(100 314)	-	292 028	1 627 242	-	9 190 773
Autres provisions	18 594 508	-	-	-	1 848 533	-	20 443 041
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>25 966 325</b>	<b>(100 314)</b>	<b>-</b>	<b>292 028</b>	<b>3 475 775</b>	<b>-</b>	<b>29 633 814</b>

## 3.9. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Capital social</b>	<b>50 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>50 000 000</b>

La Banca Popolare di Sondrio Scarl, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio, est une Société Coopérative à Responsabilité Limitée. En tant que telle, celle-ci est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés sur le Marché THS de la Bourse des valeurs de Milan.

## 3.10. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2003	2002
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice</b>		
Capital social libéré	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	31 562 589	22 537 193
Bénéfice au bilan	6 558 516	9 025 396
<b>Total</b>	<b>88 121 105</b>	<b>81 562 589</b>
Attribution à la réserve légale générale	(6 558 516)	(9 025 396)
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'année précédente	6 558 516	9 025 396
Bénéfice de l'exercice de référence	6 934 050	6 558 516
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>95 055 155</b>	<b>88 121 105</b>
dont:		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserve légale générale	38 121 105	31 562 589
Bénéfice au bilan	6 934 050	6 558 516
<b>Total</b>	<b>95 055 155</b>	<b>88 121 105</b>

### 3.11. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital						Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Dans plus de 5 ans	
<b>Actif circulant</b>							
Liquidités	16 537 397	-	-	-	-	-	16 537 397
Créances sur les banques	84 024 263	-	67 317 460	-	-	-	151 341 723
Créances sur la clientèle	-	102 089 443	137 535 438	67 647 102	14 612 797	19 500 000	341 384 780
Créances hypothécaires	3 081 999	72 181 675	7 495 050	33 525 500	204 973 175	4 765 500	326 022 899
Portefeuilles de titres destinés au négoce	129 259	-	-	-	-	-	129 259
Immobilisations financières	4 800 903	-	1 713 772	1 952 123	29 894 696	3 611 499	41 972 993
<b>Exercice de référence</b>	<b>108 573 821</b>	<b>174 271 118</b>	<b>214 061 720</b>	<b>103 124 725</b>	<b>249 480 668</b>	<b>27 876 999</b>	<b>877 389 051</b>
Exercice précédent	170 765 349	140 569 398	271 545 015	58 585 042	141 284 351	19 500 000	802 249 155
<b>Fonds étrangers</b>							
Engagements résultant de papiers monétaires	12 607	-	-	-	-	-	12 607
Engagements envers les banques	811 236	-	163 909 783	-	-	-	164 721 019
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	209 864 546	-	-	-	-	-	209 864 546
Autres engagements envers la clientèle	310 322 162	-	33 134 663	3 912 000	-	-	347 368 825
Obligations de caisse	-	-	2 107 000	9 753 000	33 686 000	1 317 000	46 863 000
<b>Exercice de référence</b>	<b>521 010 551</b>	<b>-</b>	<b>199 151 446</b>	<b>13 665 000</b>	<b>33 686 000</b>	<b>1 317 000</b>	<b>768 829 997</b>
Exercice précédent	365 080 692	-	262 725 227	30 769 587	30 568 000	11 832 000	700 975 506

### 3.12. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CREDITS AUX ORGANES

en CHF	2003	2002	Variation
Crédits aux organes	4 595 400	4 597 800	(2 400)

Les crédits aux organismes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au bas du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

### 3.13. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	2003		2002	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	15 739	798	15 955	-
Créances sur les banques	76 418	74 924	130 615	144 772
Créances sur la clientèle	129 835	211 550	101 203	172 219
Créances hypothécaires	326 023	-	198 235	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	129	-	1 149
Immobilisations financières	1 490	40 483	7 329	30 772
Participations	350	-	350	-
Immobilisations corporelles	17 557	1 425	20 103	-
Comptes de régularisation	8 856	178	3 601	87
Autres actifs	44 117	4 482	16 617	184
<b>Total des actifs</b>	<b>620 385</b>	<b>333 969</b>	<b>494 008</b>	<b>349 183</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	13	-	1 000	-
Engagements envers les banques	6 967	157 754	10 206	273 377
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	144 503	65 362	78 275	49 708
Autres engagements envers la clientèle	191 868	155 501	129 206	116 044
Obligations de caisse	46 863	-	43 159	-
Comptes de régularisation	5 800	1 119	9 437	-
Autres passifs	49 391	4 524	17 206	1 341
Correctifs de valeurs et provisions	29 634	-	26 111	-
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	38 121	-	31 562	-
Bénéfice de l'exercice	6 934	-	6 559	-
<b>Total des passifs</b>	<b>570 094</b>	<b>384 260</b>	<b>402 721</b>	<b>440 470</b>

## 3.14. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	2003		2002	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	617 742	65	494 008	58
Pays OCDE	335 047	34	344 409	41
Autres pays	1 565	1	4 774	1
<b>Total des actifs</b>	<b>954 354</b>	<b>100</b>	<b>843 191</b>	<b>100</b>

## 3.15. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>USD</b>	<b>EURO</b>	<b>Divers</b>	<b>Total</b>
Liquidités	6 778	262	9 430	67	16 537
Créances sur les banques	2 858	41 898	84 786	21 800	151 342
Créances sur la clientèle	194 290	14 613	129 260	3 222	341 385
Créances hypothécaires	326 023	-	-	-	326 023
Portefeuilles de titres destinés au négoce	15	63	51	-	129
Immobilisations financières	29 786	973	10 982	232	41 973
Participations	350	-	-	-	350
Immobilisations corporelles	17 557	-	1 425	-	18 982
Comptes de régularisation	7 638	22	1 369	5	9 034
Autres actifs	37 415	7 777	1 349	2 058	48 599
<b>Total actif au bilan</b>	<b>622 710</b>	<b>65 608</b>	<b>238 652</b>	<b>27 384</b>	<b>954 354</b>
Demandes de livraison dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	6 478	330 908	377 382	31 180	745 948
<b>Total des actifs</b>	<b>629 188</b>	<b>396 516</b>	<b>616 034</b>	<b>58 564</b>	<b>1 700 302</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	13	-	-	-	13
Engagements envers les banques	37 193	233	127 091	204	164 721
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	178 361	6	31 498	-	209 865
Autres engagements envers la clientèle	176 141	34 114	133 155	3 959	347 369
Obligations de caisse	46 863	-	-	-	46 863
Comptes de régularisation	5 862	58	961	38	6 919
Autres passifs	43 580	261	8 547	1 527	53 915
Correctifs de valeurs et provisions	29 634	-	-	-	29 634
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	38 121	-	-	-	38 121
Bénéfice de l'exercice	6 934	-	-	-	6 934
<b>Total passif au bilan</b>	<b>612 702</b>	<b>34 672</b>	<b>301 252</b>	<b>5 728</b>	<b>954 354</b>
Engagements dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	4 570	321 333	343 007	50 531	719 441
<b>Total des passifs</b>	<b>617 272</b>	<b>356 005</b>	<b>644 259</b>	<b>56 259</b>	<b>1 673 795</b>
Position nette par devise	11 916	40 511	(28 225)	2 305	26 507

La "Position nette par devise" résulte essentiellement des opérations en options sur devises effectuées exclusivement pour le compte de la clientèle.

## 3.16. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2003	2002	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	515 110	531 493	(16 383)
Valeur de remplacement positives des instruments financiers dérivés	41 894 970	10 135 066	31 759 904
Compte de compensation	4 390 389	5 151 308	(760 919)
Autres	1 798 480	983 154	815 326
<b>Total</b>	<b>48 598 949</b>	<b>16 801 021</b>	<b>31 797 928</b>

## 3.17. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2003	2002	Variation
Administration fédérale des cotisations	3 241 397	3 386 753	(145 356)
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	45 212 628	14 872 796	30 339 832
Autres	5 462 483	287 360	5 175 123
<b>Total</b>	<b>53 916 508</b>	<b>18 546 909</b>	<b>35 369 599</b>

## 4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

### 4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2003	2002
Garanties prêtées et instruments analogues	28 050 852	29 063 884
Accréditifs documentaires	3 142 939	280 212
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>31 193 791</b>	<b>29 344 096</b>

### 4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'ANNÉE

en CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montants du sous-jacent
<b>Hedging</b>			
Instruments de taux			
IRS (OTC)	-	4 390 389	197 421 250
<b>Négociation</b>			
Devises			
Contrats à terme (OTC)	9 709 983	8 637 251	216 667 571
Options (OTC)	31 934 451	31 934 451	786 056 968
Titres de participations			
Options négociables en bourse	250 536	250 536	20 991 747
Autres			
Contrats à terme (OTC)	-	-	53 883 543
<b>Total de l'exercice de référence</b>	<b>41 894 970</b>	<b>45 212 627</b>	<b>1 275 021 079</b>
Total exercice précédent	10 135 066	14 872 796	697 261 053

Sous la rubrique "Divers", sont reportées les transactions conclues avant le 31 décembre 2003, mais à régulariser en 2004, conformément au principe de tenue de la comptabilité selon la date de valeur.

### 4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	2003	2002	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	359 610 225	433 753 604	(74 143 379)
Investissements fiduciaires envers des banques du groupe	117 226 865	128 793 411	(11 566 546)
<b>Total</b>	<b>476 837 090</b>	<b>562 547 015</b>	<b>(85 709 925)</b>

## 4.4. AVOIRS PATRIMONIAUX DE LA CLIENTÈLE

en milliers de CHF

2003

**Type de fortune**

Avoirs patrimoniaux gérés au moyen de fonds	298.2
Avoirs patrimoniaux avec mandat de gestion	860.7
Autres avoirs patrimoniaux	2 173.3
<b>Total avoirs patrimoniaux de la clientèle (dont avoirs considérés en double)</b>	<b>3 332.2</b>
dont considérés en double	215.6

## 5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

## 5.1. RÉPARTITION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF

2003

2002

Variation

Opérations en devises et monnaies étrangères	4 501 636	3 486 669	1 014 967
Négociation de titres	35 622	3 432	32 190
<b>Total</b>	<b>4 537 258</b>	<b>3 490 101</b>	<b>1 047 157</b>

## 5.2. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF

2003

2002

Variation

Salaires	17 440 850	16 410 655	1 030 195
Prestations sociales	3 247 534	2 662 554	584 980
Autres charges	1 005 832	264 955	740 877
<b>Total</b>	<b>21 694 216</b>	<b>19 338 164</b>	<b>2 356 052</b>

## 5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2003	2002	Variation
Coût des locaux	4 223 806	3 768 885	454 921
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	2 072 057	2 055 467	16 590
Autres coûts	7 469 556	5 874 809	1 594 747
<b>Total</b>	<b>13 765 419</b>	<b>11 699 161</b>	<b>2 066 258</b>

## 5.4. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	2003		
	Suisse	Etranger*	Total
Résultat d'opérations sur intérêts	13 608 587	213 752	13 822 339
Résultat d'opérations en commande et de prestations de service	36 270 314	296 510	36 566 824
Résultat d'opérations de négociation	4 514 858	22 400	4 537 258
Résultat d'autres produits ordinaires	280 264	-	280 264
Profits nets d'opérations bancaires ordinaires	54 674 023	532 662	55 206 685
Frais d'exercice	33 481 184	1 978 451	35 459 635
<b>Bénéfice brut</b>	<b>21 192 839</b>	<b>(1 445 789)</b>	<b>19 747 050</b>

\* Les données "Étranger" font référence à la succursale de la Principauté de Monaco.

Banca Popolare di Sondrio (suisse)



## RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION



### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée Générale des actionnaires de  
**Banca Popolare di Sondrio (Suisse) S.A.**, Lugano

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (pages 21 à 52) de Banca Popolare di Sondrio (Suisse) S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2003.

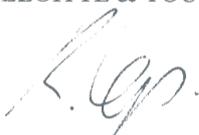
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentations des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

DELOITTE & TOUCHE SA

   
Roland Loup                      Loris Alzati  
*Réviseurs responsables*

Lugano, le 26 janvier 2004

Banca Popolare di Sondrio (suisse)



## NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT  
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT  
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE  
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION  
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE S.A.

PERSONAL BENEFIT

GO BANKING

GUICHET VIRTUEL  
FREE CALL 00 800 800 767 76

## PRÉSENTATION

Cette année nous parlerons de Giovanni Segantini. La monographie présentée dans le dossier culturel de notre rapport de bilan de l'exercice 2003, a pour but de raviver le souvenir de ce personnage extraordinaire né en 1858 à Arco dans le Trentin, dans les montagnes italiennes, et mort à 41 ans seulement sur le Schafberg, au-dessus de Pontresina dans le canton des Grisons.

Segantini fait partie de ces gens pour lesquels on a toujours pensé au destin voleur, qui a privé l'humanité des grands de cette terre, décédés à l'âge où, en général, la parabole ascendante commence: Alexandre le Grand, Saint François d'Assise, Blaise Pascal, Wolfgang Amadeus Mozart, Giacomo Leopardi...

Après une enfance difficile, Segantini fréquenta l'Académie de Brera, où il rencontra des artistes, des gens de lettres, des journalistes de la dernière vie de bohème lombarde.

On dit habituellement que la quantité va au détriment de la qualité. Ce n'est certainement pas le cas de Segantini, dont l'œuvre fut prolifique et rencontra un succès croissant à l'étranger. Mais le peintre, chef de file du divisionnisme qui manifesta sa grandeur dans l'œuvre "Aux brancards" (1885), a laissé nombre d'œuvres en Italie aussi.

Le leitmotiv de son art réside dans la poésie du paysage et, avec toute la puissance de la palette, dans l'interprétation lyrique et suggestive de la montagne.

Segantini parvint à sortir de son isolement en communiquant avec les autres à travers ses œuvres. Il peignit, comme nous l'avons dit, à l'étranger et en Italie, mais nous pouvons affirmer qu'il aurait peint n'importe où: sa nationalité fut l'humanité.

Le psychanalyste Fromm affirma que la tâche principale d'un homme est de se donner à lui-même de la lumière: tel fut le cas de Giovanni Segantini.

Il fut un grand peintre et une personnalité singulière. Dès sa mort, d'après ce que nous pouvons lire, il fut auréolé non seulement par la lumière de la gloire, mais aussi par un halo de légende.

Je remercie les rédacteurs des essais qui sont parvenus, dans une prose coulante et agréable, à alléger la lourdeur des nombres, dont le poids représente pour nous l'affirmation et le progrès. Merci donc au professeur Gaspare Barbiellini Amidei, célèbre écrivain et éditorialiste, au chercheur et journaliste Franco Monteforte, au directeur du Musée d'Art de Coira, Beat Stutzer et à Pier Carlo Della Ferrera, collaborateur externe de la société mère italienne.

Lugano, janvier 2004

Le Président  
**Piero Melazzini**